

Matrice des heures de travail des centres de contact de la DGCPS

En vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022

Table des matières

St. John's, Terre-Neuve et Labrador.....	2
Région du Nouveau Brunswick (se rapportant à St. John's, NL ou Nouveau Brunswick)	2
Montréal, Québec	2
Ottawa, Ontario	2
Hamilton-Niagara, Ontario.....	3
Division 1, Centre de contact à la clientèle, région de l'Ouest (Sud de l'Alberta, Alberta).....	3
Division 2, Centre de contact à la clientèle, région de l'Ouest (Vallée du Fraser, Colombie-Britannique).....	3
Division 3, Centre de contact à la clientèle, région de l'Ouest (Région de l'Ouest site virtuel)	4
Saint John, Nouveau Brunswick.....	4
Toronto Est, Ontario	4
Division 4, Centre de contact à la clientèle, région de l'Ouest (Edmonton, Alberta)	4
Coordination du Trafic National, Ottawa, Ontario.....	5

St. John's, Terre-Neuve et Labrador	
Lignes d'affaires	Heures de travail (heure locale)
<ul style="list-style-type: none"> • Demandes de renseignements sur l'impôt des particuliers • Bureau d'aide des services électroniques • Demandes de renseignements sur les prestations 	Du lundi au vendredi – de 7 h à 20 h 00 Samedi – 9 h à 17 h

Région du Nouveau Brunswick (se rapportant à St. John's, NL ou Nouveau Brunswick)	
Lignes d'affaires	Heures de travail (heure locale)
<ul style="list-style-type: none"> • Demandes de renseignements sur l'impôt des particuliers • Bureau d'aide des services électroniques • Demandes de renseignements sur les prestations • Demandes de renseignements des entreprises 	Du lundi au vendredi – de 7 h à 20 h 00 Samedi – 8 h 30 à 17 h 00

Montréal, Québec	
Lignes d'affaires	Heures de travail (heure locale)
<ul style="list-style-type: none"> • Demandes de renseignements sur l'impôt des particuliers • Bureau d'aide des services électroniques • Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt (PCBMI) • Demandes de renseignements sur les prestations • Demandes de renseignements des entreprises 	Du lundi au vendredi – de 7 h à 20 h 30* Le samedi – de 9 h à 17 h <i>Fermé le 24 juin pour la Saint-Jean-Baptiste</i> <u>Longue fin de semaine d'août</u> Le lundi – de 7 h à 20 h 30

Ottawa, Ontario	
Lignes d'affaires	Heures de travail (heure locale)
<ul style="list-style-type: none"> • Demandes de renseignements sur l'impôt des particuliers • Demandes de renseignements sur les prestations • Demandes de renseignements des entreprises 	Du lundi au vendredi – de 7 h à 20 h 00

Hamilton-Niagara, Ontario	
Lignes d'affaires	Heures de travail (heure locale)
<ul style="list-style-type: none"> • Demandes de renseignements sur l'impôt des particuliers • Demandes de renseignements sur les prestations • Demandes de renseignements des entreprises 	Du lundi au vendredi – de 7 h à 20 h 30* Le samedi – de 9 h à 17 h
<ul style="list-style-type: none"> • Programmes provinciaux pour l'Ontario 	Du lundi au vendredi – de 7 h à 18 h

Division 1, Centre de contact à la clientèle, région de l'Ouest (Sud de l'Alberta, Alberta)	
Lignes d'affaires	Heures de travail (heure locale)
<ul style="list-style-type: none"> • Demandes de renseignements sur l'impôt des particuliers • Centres de service du Nord • Demandes de renseignements sur les prestations 	Du lundi au vendredi – de 7 h à 20 h 00 Le samedi – de 9 h à 17 h
<ul style="list-style-type: none"> • Demandes de renseignements sur les prestations en Alberta 	Du lundi au vendredi – de 7 h à 18 h

Division 2, Centre de contact à la clientèle, région de l'Ouest (Vallée du Fraser, Colombie-Britannique)	
Lignes d'affaires	Heures de travail (heure locale)
<ul style="list-style-type: none"> • Demandes de renseignements sur l'impôt des particuliers • Bureau d'aide des services électroniques • Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt (PCBMI) • Centres de service du Nord • Demandes de renseignements sur les prestations 	Du lundi au vendredi – de 7 h à 20 h 30* Le samedi – de 7 h 30 à 17 h 30*

Division 3, Centre de contact à la clientèle, région de l'Ouest (Région de l'Ouest site virtuel)	
Lignes d'affaires	Heures de travail (heure locale**)
<ul style="list-style-type: none"> • Demandes de renseignements sur l'impôt des particuliers • Bureau d'aide des services électroniques • Centre de service du Nord • Demandes de renseignements sur les prestations 	Du lundi au vendredi – de 7 h à 20 h 30* Le samedi – de 7 h 30 à 17 h 30* **Selon le bureau d'origine de l'employé (Sud de l'Alberta ou Vallée du Fraser)

Saint John, Nouveau Brunswick	
Lignes d'affaires	Heures de travail (heure locale)
<ul style="list-style-type: none"> • Demandes de renseignements des entreprises • Impôt de la Partie XIII et des comptes de retenue des non-résidents 	Du lundi au vendredi – de 7 h à 20 h 00 Le samedi – de 8 h 00 à 17 h 00 <u>Longue fin de semaine d'août</u> Lundi – de 9 h à 20 h 30*

Toronto Est, Ontario	
Lignes d'affaires	Heures de travail (heure locale)
<ul style="list-style-type: none"> • Demandes de renseignements des entreprises 	Du lundi au vendredi – de 7 h à 20 h 30* Le samedi – de 9 h à 17 h 00

Division 4, Centre de contact à la clientèle, région de l'Ouest (Edmonton, Alberta)	
Lignes d'affaires	Heures de travail (heure locale)
<ul style="list-style-type: none"> • Demandes de renseignements des entreprises • Centres de services du Nord • Impôt de la Partie XIII et des comptes de retenue des non-résidents 	Du lundi au vendredi – de 7 h à 21 h Le samedi – de 9 h à 18 h 00

Coordination du Trafic National, Ottawa, Ontario	
	Heures de travail (heure locale)
	Du lundi au vendredi – de 6 h à 23 h 30* Le samedi – de 7 h à 20 h 30* <u>Longue fin de semaine d'août</u> De 7 h 30 à 20 h 30*

*30 minutes après l'heure de fermeture pour permettre aux agents de terminer les mises à jour dans les dossiers et terminer les derniers appels dans la file d'attente.